

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITE





Présentation de l'établissement

Nom de l'établissement : ST DIALECTICA

Type de l'établissement : **Cabinet de psychologie du travail – Centre de bilan de compétences**

Catégorie de l'établissement : 5ième catégorie

Adresse : 1 place Anatole France

Tel : 06 49 61 98 34

Mail : contact@stdialectica.fr

Prestations proposées par l'établissement

Consultations Souffrance et Travail

Ce service est accessible aux personnes en mobilité réduite à la demande (réservation d'un bureau individuel au 6 rue Badouillère 42000 St Etienne).

Une aide pour les autres situations d'handicap peut être disponible à la demande en lien avec les services de santé au travail.

Centre de bilan de compétences

Ce service est accessible aux personnes en mobilité réduite à la demande (réservation d'un bureau individuel au 6 rue Badouillère 42000 St Etienne).

Concernant les autres situations d'handicap, merci de contacter notre référente handicap : Carole Charras, 06 49 61 98 34, c.charras@stdialectica.fr

Un entretien d'évaluation de vos besoins permettra d'adapter l'action de formation ou de vous réorienter vers une ressource utile dans votre situation.

Formations

Nos formations sont dispensées chez nos clients.

Notre référent handicap se coordonne avec le référent handicap de notre client afin d'adapter l'accessibilité pédagogique et physique des sessions de formation.

Supervisions collective & analyse de la pratique professionnelle

Lorsque ces prestations sont dispensées chez nos clients, notre référent handicap se coordonne avec le référent handicap de notre client afin d'adapter l'accessibilité pédagogique et physique des séances.

Lorsque les séances sont dispensées au sein de l'établissement, notre référent handicap coordonne l'adaptation avec l'intervenant en charge d'animer ces séances. Tout besoin doit être signalé lors de l'analyse de la demande.

Interventions en Santé au Travail

Nos formations sont dispensées chez nos clients.

Notre référent handicap se coordonne avec le référent handicap de notre client afin d'adapter l'accessibilité pédagogique et physique des sessions de formation.

Qui m'accompagne ?

Référente Handicap depuis janvier 2019 : Carole Charras.

Carole est psycho sociologue et se forme régulièrement à l'accueil et l'adaptation de l'accueil et de nos prestations à votre situation. Elle effectue une veille réglementaire et s'informe des ressources et partenaires présents dans la Loire.



L'ensemble du personnel a été sensibilisée à l'accompagnement des personnes en situation d'handicap.

Accueil – Adaptation et Suivi

A tout instant, vous pouvez faire part de votre handicap et ce, dès votre venue au sein de l'établissement.

Si vous préférez parler de votre situation de handicap directement au référent handicap, il vous suffit de lui envoyer un mail : c.charras@stdialectica.fr

Dès l'instant que votre référent handicap est informé de votre situation, il peut convenir d'un rendez-vous avec vous afin de mettre en place les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre parcours.

Pour que ces aménagements soient mis en place, il vous sera demandé de fournir l'attestation de reconnaissance de votre situation de handicap ou tout autre document attestant de votre situation.

En fonction de votre situation, ces aménagements peuvent varier.

Tout au long de votre formation, votre référent handicap reste à votre écoute, si vous en ressentez le besoin.

Il suit votre évolution et assure une liaison entre vos intervenants et les différents services administratifs de l'établissement.

Votre référent handicap peut, si vous le souhaitez, vous orienter vers d'autres structures d'accompagnement avec lesquelles il est par ailleurs en relation.

Le référent handicap s'engage à respecter le caractère confidentiel de vos échanges et ne transmet aucune information vous concernant sans votre accord.

Annexes

Guide d'accueil

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- + Les déplacements ;
- + Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- + La largeur des couloirs et des portes ;
- + La station debout et les attentes prolongées ;
- + Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologie-solidaire.gouv.fr



MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
www.cohesion-territoires.gouv.fr



2) Comment les pallier ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- + La communication orale ;
- + L'accès aux informations sonores ;
- + Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- Proposez de quoi écrire.
- Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- + Le repérage des lieux et des entrées ;
- + Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- + L'usage de l'écriture et de la lecture.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- ➔ Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- ➔ S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- ➔ Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- ➔ Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- ➔ Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- ➔ Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- ➔ Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- ➔ N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- + Le déchiffrement et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- + La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- + Le repérage dans le temps et l'espace ;
- + L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- ➔ Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- ➔ Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- ➔ Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- ➔ Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Un stress important ;
- + Des réactions inadéquates au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- + La communication.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- ➔ Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- ➔ En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :
APAJH, CDCF, CFPSAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.

Conception - Réalisation : MTEI-MC/SG/SPSS/ATI2/Benoît Cuvelou

Partenaires Handicap dans la Loire

